

 <p>2020.04</p>	<p>Continuité pédagogique</p> <p>Enseigner à distance / Enseigner sur un mode hybride</p> <p>(INSPECTION PEDAGOGIQUE)</p>	<p>COVID-19</p> <p>Cellule de continuité pédagogique de l'académie de Grenoble</p> <p>04 76 74 76 99 continuite-pedagogique@ac-grenoble.fr</p>
--	--	---

Activité orale pluridisciplinaire
Réviser en podcast

Ce document n'a pas de valeur prescriptive, il vous est communiqué **à titre indicatif et ne se substitue pas à la procédure mise en œuvre par chaque établissement** pour la continuité pédagogique avec le déploiement à distance et / ou en présentiel de votre enseignement.

Objectifs poursuivis :

Dans le cadre de la continuité pédagogique, les derniers mois de l'année sont soumis à de nombreuses incertitudes, liées aux contraintes sanitaires. La présente fiche se place dans l'une des configurations possibles : **un maintien de l'accompagnement des élèves par l'enseignement à distance ou la mise en œuvre inédite de l'enseignement hybride qui concerne les élèves disposant de séances en présentiel à l'école à mi-temps**. L'objectif est double : enseigner autrement face à l'hétérogénéité des situations dans les apprentissages et aider à l'évaluation.

Cette phase 2 de la continuité pédagogique vise à sécuriser les acquis des élèves en privilégiant leur stabilisation et en priorisant les contenus permettant la poursuite des apprentissages à la rentrée suivante, y compris dans l'enseignement supérieur.

La vérification des acquis invite à favoriser les activités permettant l'explicitation par les élèves des notions et mécanismes étudiés avant et pendant le confinement. Une démarche originale peut consister en la création de contenus audios numériques, ici dénommés « podcasts » que l'on peut partager et réécouter ensuite. La tâche est donc ici très différente de l'écoute de podcasts proposée dans le cadre de l'opération « Nation apprenante »¹.

Diverses compétences transversales sont ici travaillées :

- Mobiliser et expliciter des connaissances
- Résoudre des exercices ou problèmes
- Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole
- Interpréter, traiter et mobiliser des données
- S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire
- Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif / collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.

Modalités proposées :

Afin de maintenir la motivation et l'assiduité des élèves, les professeurs peuvent engager une activité de révision ou de consolidation des connaissances, sur un format court, orienté vers des outils utiles sur le long terme.

L'enregistrement audio incite l'élève à « mettre un haut-parleur sur sa pensée » en explicitant les étapes qui l'ont amené à comprendre l'intérêt d'une notion ou à synthétiser ce qu'il faut retenir d'un texte ou les étapes d'un exercice à réaliser. En fonction des disciplines, les démarches et besoins peuvent être différents : il peut s'agir de répondre à une problématique générale qui mobilise différents concepts introduits au cours de l'année, de résoudre une série d'exercices visant la réactivation et la consolidation des connaissances, de synthétiser l'étude d'un texte à l'oral. L'ensemble nécessite une grille d'évaluation, dont les grands axes peuvent être construits avec les élèves. En

¹ <https://www.franceculture.fr/emissions/ecoutez-revissez>

effet, cette démarche peut s'intégrer au cadre des révisions actives et de l'apprentissage de l'autoévaluation recommandées par le Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale².

Scenario pédagogique :

1. A distance ou au cours du mi-temps présentiel :

Par groupes de deux ou trois, il s'agit pour les élèves de coopérer pour enregistrer une présentation audio sur un objectif précis. Le travail en binôme ou trinôme permet des interactions entre élèves qui facilitent l'explicitation pour soi et aux autres. Le professeur pourra décider d'accompagner la réalisation de la tâche par la distribution d'un dossier documentaire ou d'une série d'exercices.

Dans une première étape, le professeur prendra un temps suffisant pour expliciter le « pourquoi » c'est-à-dire les finalités de la tâche demandée ou encore les apprentissages visés dont voici quelques pistes :

- remobiliser une notion dans le cadre d'une problématique distincte afin de vérifier sa maîtrise par la transposition : par exemple, en quoi la pandémie actuelle peut-elle être éclairée par les notions ... , étudiées cette année ?
- synthétiser les éléments essentiels à évoquer lors d'un oral : par exemple, quelles sont les différentes étapes de mon argumentation orale sur ce texte étudié cette année ?
- vérifier la procédure de résolution d'un type d'exercices : par exemple, quelles sont les différentes étapes à suivre pour étudier une fonction en mathématiques ?

Le professeur évoquera également le « comment ». Quelles sont les différentes stratégies qui peuvent être mises en œuvre pour effectuer la tâche : planification, organisation des rôles de chacun, collaboration sur l'écriture d'une trame ? Enfin, afin d'aider les élèves à se distancier de la tâche demandée, il pourra leur poser quelques questions comme : *A quoi ressemblera cet exercice lorsque vous l'aurez réussi ? ; A quoi faut-il faire attention dans la tâche ? Qu'est-ce qui va permettre de dire si c'est réussi ou pas ?* Il importe de conserver des traces de ces étapes amont qui permettent de fixer et de conserver le savoir construit.

2. A distance ou au cours du mi-temps à la maison :

Dans une deuxième étape, les élèves circonscrivent au moyen d'un document collaboratif les arguments qu'ils pourront exprimer à l'oral en utilisant un logiciel de traitement de textes avec révisions ou un logiciel d'écriture collaborative (de type Framapad). Ils commencent à tester leurs enregistrements.

A la faveur du déconfinement, les élèves peuvent avoir davantage accès au numérique et à leurs pairs en se déplaçant, tout en respectant les gestes barrières.

3. A distance ou au cours du mi-temps en présentiel :

Dans une troisième étape, si les élèves restent en distanciel, un seul d'entre eux procède à l'enregistrement au moyen d'un smartphone qu'il fera amender et valider par ses camarades.

Sinon, en présentiel, le temps de parole peut être partagé. Vous trouverez en suivant ce lien³ un exemple en classe de Seconde. Il importe de fixer une limite à la durée de l'enregistrement (180 secondes, 5 minutes, ...) afin de favoriser la mise en exergue des éléments essentiels.

4. A distance ou au cours du mi-temps à la maison :

L'évaluation constitue la dernière étape de cette séquence et peut aisément associer les élèves grâce au partage possible du document sonore, à partir d'une grille critériée co-construite.

² Suivre [ce lien](#).

³ http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/ses/Content/Pratique/TICE/HN2019/Aurelie/2nde_epargne.html